

62945

ORIGINAL ENGLISH AND FRENCH

Distr.  
LIMITEE

CAS/2.WP/10  
31 mai 1961

ENGLISH TRANSLATION IN PROGRESS

FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
DEUXIEME CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS  
26 JUIN - 8 JUILLET 1961  
TUNIS, TUNISIE

Point 6 (a) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE FORMATION STATISTIQUE PREVU PAR  
L'INSTITUT D'ETUDES SOCIALES DES PAYS-BAS

Note du secrétariat

61-914

PROGRAMME DE FORMATION STATISTIQUE PREVU  
PAR L'INSTITUT D'ETUDES SOCIALES DES PAYS-BAS

Introduction

Le texte suivant est extrait d'une communication adressée au secrétariat par l'Institut d'étude sociale des Pays-Bas et est distribué pour information. Comme il l'a annoncé à la troisième session de la Commission, le Gouvernement des Pays-Bas est disposé à accorder un nombre limité de bourses de perfectionnement. Certaines de ces bourses pourraient être attribuées au titre du programme de formation statistique exposé ci-après. Les gouvernements africains désireux de tirer parti de cette possibilité sont priés d'adresser une demande au Secrétaire exécutif de la CEA.

Généralités

L'institut international des études sociales de la Haye, en collaboration étroite avec le Bureau central de statistique des Pays-Bas, étudie actuellement la possibilité de créer un nouveau cours de statistique pour tenir compte, notamment, des besoins des pays en voie de développement. Les programmes d'enseignement et de recherche de l'Institut, qui sont tous de caractère international et de niveau post-universitaire, portent essentiellement sur les problèmes que posent le développement économique et la rapidité de l'évolution sociale. Pour ménager aux personnes qui travaillent dans les services publics nationaux la possibilité de suivre les cours, la plupart consistent en stages de formation accélérée de brève durée (cours de sept mois sur la politique de protection sociale, avec possibilité d'une spécialisation dans la protection de l'enfance; cours de six mois sur l'administration publique, la planification économique et la comptabilité nationale, cours de quatre mois sur la planification d'ensemble). La langue

d'enseignement est l'anglais, mais l'Institut offre aux stagiaires qui n'ont pas une connaissance suffisante de cette langue des cours préparatoires spéciaux d'une durée de quatre mois avant de les admettre aux cours proprement dits.

En ce qui concerne les méthodes et travaux de planification et de développement qui font l'objet des divers cours et plus particulièrement l'enseignement de la planification économique et de la comptabilité nationale, on a tenu compte du fait qu'il importe avant tout de disposer de données statistiques sûres. Les programmes d'études se fondent sur l'hypothèse que ces données fondamentales existent, et il n'a pas été possible d'inclure dans le programme de formation accélérée l'étude proprement dite de la méthodologie statistique. Pour répondre, dans une certaine mesure, à des besoins toujours croissants, le cours de planification économique est précédé, depuis quelques années, d'un cours de statistique préparatoire d'une durée de trois semaines. Il n'échappe pas toutefois aux organisateurs que de nombreux élèves du cours de planification économique aimeraient bénéficier d'une préparation plus longue et que bien des agents ou des cadres pourraient tirer avantage d'un cours spécial de statistique. Tel a été le désir exprimé, par exemple par la Communauté économique européenne, l'Organisation de coopération économique et de développement et certains gouvernements avec lesquels l'Institut d'études sociales se tient en liaison.

#### Contenu du programme

Le nouveau programme d'études envisagé par l'Institut est destiné à des statisticiens des cadres supérieurs employés dans les services

publics et possédant, de préférence, une expérience de quelques années. Ces cours ne visent pas à répondre aux besoins de formation qui existent aux niveaux moyens et subalternes auxquels les centres de formation nationaux ou régionaux sont censés pourvoir. Bien qu'il s'agisse d'un cours du niveau de l'enseignement supérieur, comme le sont en principe tous les cours de l'Institut (dont le corps enseignant se compose de professeurs d'université recrutés aux Pays-Bas ou à l'étranger et de certains autres experts) l'enseignement portera essentiellement sur des questions concrètes et pratiques. Il doit traiter de l'élaboration des statistiques (statistiques industrielles, statistiques agricoles, statistiques de production) en tenant dûment compte des besoins, des possibilités et des limitations pratiques. Outre les statistiques proprement dites, le programme d'études porterait également sur les techniques d'établissement de la comptabilité nationale. L'Institut et le Bureau central de statistique préparent actuellement d'un commun accord un projet de programme.

### Calendrier

Le calendrier des cours serait, en principe, le suivant:

a) programme de conférences: de septembre à décembre (quatre mois)

Les participants pourront ensuite :

b) 1 - suivre le cours de six mois organisé par l'Institut sur la planification économique et la comptabilité nationale (janvier à juillet)

2 - ou poursuivre indépendamment des travaux pratiques à la Haye ou ailleurs pendant la période allant de janvier à Pâques (trois mois).

Possibilités de réalisation

Le conseil d'administration a marqué le grand intérêt qu'il portait à ce projet et a autorisé le personnel de l'Institut à en étudier les possibilités de réalisation. Comme le projet de programme n'a pas encore été présenté au Ministère de l'éducation des Pays-Bas qui fournit les crédits nécessaires à l'Institut, il convient de faire une réserve à cet égard.

Il paraît presque certain que l'attribution de bourses à des participants éventuels ne donnera pas lieu à des difficultés particulières. On estime également que les "dépenses variables" afférentes à ces cours (honoraires versés au personnel enseignant) pourront être couvertes à l'aide des recettes provenant des frais de scolarité.

Le premier cours commencerait en septembre 1961.

Coût estimé des études

(en florin)

	a) sept. à déc.	b) 1) janv. à juill.	2) janv. à avril
Inscription	35.-	-	-
Frais de scolarité	500.-	750.-	375.-
Sécurité sociale et assurance médicale	120.-	180.-	90.-
Logement et pension	750.-	1200.-	600.-
Travaux pratiques	50.-	50.-	250.-
	<u>1455.-</u>	<u>2180.-</u>	<u>1315.-</u>